

Projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble

Premier projet de résolution #4-2021 (P.P.C.M.O.I.)

LOCALISATION

Le présent projet se situe dans le secteur du centre-ville de L'Assomption au 160, boulevard de l'Ange-Gardien. L'immeuble visé par le projet se situe au coin du boulevard de l'Ange-Gardien et de la rue Édouard-Roy et était anciennement occupé par l'établissement commercial «Multi-meubles St-Cyr».



Lot visé par le projet : 2 891 832

PROJET

Le projet vise à autoriser l'implantation d'un établissement d'enseignement universitaire à même l'immeuble existant de même que le réaménagement du site. Le projet comportera également la rénovation complète du bâtiment, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur.



DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le P.P.C.M.O.I. déroge au règlement #300-2015 relatif au zonage notamment au niveau des éléments suivants :

- Usage autorisé dans la zone C1-09 (établissement d'enseignement universitaire);
- Nombre minimal de cases de stationnement;
- Aménagement d'une aire de stationnement;
- Marges d'implantation.

INFORMATIONS

Pour toute information, nous vous invitons à communiquer avec la Ville de L'Assomption et la Division du greffe au 450 589-5671.